

Une année d'actions en faveur des milieux naturels et des paysages de Franche-Comté

Synthèse des activités

2024



Le mot de la présidente

Muriel Loriod-Bardi, Présidente du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Depuis plusieurs mois, **des évolutions réglementaires et législatives successives**, potentielles (loi Duplomb, loi de simplification) ou effectives (loi APER, arrêté BCAE2) **remettent en cause la protection de la biodiversité, des paysages et les conditions de santé physique et morale des êtres humains**. La liberté trop grande donnée au déploiement des énergies renouvelables sur des espaces de nature « ordinaire » ou plus rare est un nouveau chaos qui s'abat sur la biodiversité, les paysages et la qualité de vie des habitants... Alors qu'il y a tant à faire sur des espaces déjà bâtis.

Nous progressions dans la prise en compte des enjeux de nature et de paysage, de santé humaine (pas assez vite mais nous progressions) et voilà que nous allons (ou risquons de) reculer.

Pourquoi ?

- La volonté de lobbies, qui s'impose et sans débat contre l'intérêt d'un territoire où les enjeux seraient portés en harmonie ?
- Tant de citoyens, qui ne connaissent pas suffisamment le fonctionnement des milieux naturels, ni ce qu'ils apportent à la nature et aux habitants. Ainsi, les citoyens ne mesurent pas l'impact des choix qui sont faits, ni pour nous humains, ni pour la nature ?
- Le désengagement par individualisme, désenchantement, paresse, captation déjà des énergies individuelles ou collectives sur les sujets mondiaux, pessimisme... ?

Connaître, comprendre les causes peut aider à mieux réagir dans l'intérêt de la nature et des êtres humains. En tout cas il faut réagir.

Nous, les associations qui sommes impliquées dans la protection de la nature, devons agir ensemble. Nos actions complémentaires, nos personnalités complémentaires existent parce que nous sommes des structures différentes. Ces complémentarités ne peuvent s'exprimer avec force que si nous coordonnons des actions sur les sujets nécessaires. Nous avons commencé à avancer dans ce sens au niveau local et national, continuons.

Et continuons aussi à faire ce que nous faisons déjà très bien, grâce aux salariés du Conservatoire, au soutien de tous nos adhérents, et à l'implication des membres du conseil d'administration, du conseil scientifique et du bureau.

Sensibiliser pour aider à comprendre, permettre l'engagement de tous, agir concrètement sur les territoires... ce pourrait être le crédo illustrant de nombreuses actions menées en 2024, illustrées ici par quelques exemples.

Destinée à circuler sur le territoire régional et s'adressant aux citoyens, élus, acteurs locaux... une exposition a été élaborée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté « **Et si... les milieux humides pouvaient parler ? Le manifeste des mal-aimés** » dans le cadre du Pôle milieux humides (voir p.11). Par ailleurs, la prise en compte des milieux humides au niveau local a également été une priorité, avec de très nombreux appuis aux stratégies territoriales, sur plus de 30 projets.

Un autre exemple de l'importance, pour nous, de la diffusion des connaissances et des expériences, a été la tenue d'un **séminaire dans le cadre du programme LIFE Climat tourbières du Jura**. « Slogan » de ce colloque : « *Make peatlands wet again !* » (Rendre les tourbières à nouveau humides !) (voir p. 11).

Permettre l'implication de tous passe, bien sûr, par la volonté d'associer et d'impliquer le plus au niveau local, ce que le Conservatoire d'espaces naturels recherche, par nature. Il est également fondamental de permettre une **implication de plus en plus importante des acteurs**

privés, notamment dans le cadre de la politique RSE (responsabilité sociale et environnementale) des entreprises. Certaines commencent à traduire concrètement ces engagements, parfois avec le Conservatoire, ce que nous avons pu constater cette année. Dons d'une entreprise de Thise (25), Augé microtechnic group, mécénat de compétence par le Crédit mutuel, mécénat du groupe Bel dans le cadre de leur stratégie climat et biodiversité visant à réduire drastiquement leurs émissions de carbone en lien avec la trajectoire de l'accord de Paris. Une signature du protocole de partenariat (signée également avec deux Epage), a permis de dessiner un programme de restauration des tourbières complémentaire au programme européen LIFE déjà engagé.

Autres partenaires de plus en plus impliqués, en Franche-Comté, dans la préservation et la prise en compte de la biodiversité : il s'agit des **camps militaires**, comme le montre le choix pour la tenue de notre Assemblée générale du camp de Bourgogne, avec lequel nous travaillons depuis de nombreuses années. Les camps occupent en France de grandes étendues de nature accueillant potentiellement une biodiversité remarquable. Après la mise en place de partenariats avec le Ministère des Armées au niveau national ou dans de nombreuses régions, les actions se développent en Franche-Comté (voir p.11).

Bien sûr, le Conservatoire poursuit activement les actions de préservation, de gestion et restauration des espaces qui lui sont confiés ou dont il est propriétaire. Vous verrez ainsi dans la présentation du rapport d'activités le **volume important d'actions déployées sur le réseau de sites**.

En déclinaison de la **stratégie « forêt » des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté**, nous parlons également de l'acquisition et la protection de 30 hectares d'une belle (et vieille !) forêt à Silley-Bléfond (25), à proximité de Baume-les-Dames ; mais aussi de 12 ha de forêt alluviale à Sergenau (39) au sein du site Natura 2000 de la Bresse Jurassienne, le long de la Dorme.

Dans les perspectives à venir, cette année 2025 verra l'aboutissement de nos réflexions concernant notre agrément **Etat / Région et le document cadre qui porte nos ambitions, le Plan stratégique décennal élaboré conjointement par les deux Conservatoires d'espaces naturels de la région**. Ce document stratégique fixera la feuille de route, dans la continuité des 4 axes d'intervention déjà identifiés lors de notre document cadre précédent et approfondira certaines questions primordiales pour les dix prochaines années.

Enfin, il est important d'évoquer la perspective d'aboutissement en 2025 d'un sujet qui nous occupe depuis de nombreuses années : **l'acquisition de nos locaux de Besançon**. Après de nombreux mois de travail avec les autres associations co-acheteuses (Fédération des Conservatoires et Energy cities), avec les partenaires techniques, avec l'Agence régionale de la biodiversité – futur locataire – et avec le vendeur (Conseil régional), la vente du bâtiment devrait aboutir en toute fin d'année 2025. Une société de type SAS, permettant l'acquisition du bâtiment puis la mise en location auprès des structures habitantes, sera ainsi créée, dont le Conservatoire d'espaces naturels sera actionnaire à hauteur de 66 %. Cet aboutissement, fruit d'une mobilisation importante des élus et des équipes depuis de nombreuses années, permettra d'assurer de bonnes conditions de travail à l'équipe salariée, mais également de sécuriser davantage l'activité du Conservatoire par cet investissement.

Tiré du rapport moral de l'Assemblée générale du 21 juin 2025

Agir pour la nature

dans les territoires francs-comtois

Depuis sa création en 1991, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, association loi 1901, agit pour préserver les milieux naturels remarquables, les paysages, la faune et la flore, en gérant ces sites en partenariat avec les acteurs locaux. Son rôle de gestionnaire d'espaces naturels est reconnu d'intérêt général et agréé par l'État et la Région, convaincus du bien-fondé de ses actions. Il a pour missions de :

• **CONNAÎTRE** les milieux naturels et les espèces pour adapter la gestion sur les sites ;

• **PROTÉGER** les milieux, la faune et la flore menacés, en achetant des parcelles ou en passant des accords avec des propriétaires ;

• **GÉRER** les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité ;

• **VALORISER** les espaces naturels remarquables et sensibiliser à leur préservation ;

• **ACCOMPAGNER** des projets de territoire et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Une vie associative

dynamique en faveur de la nature de Franche-Comté

788 membres (adhérents individuels, partenaires, propriétaires...) au 31/12/2024

26 administrateurs au sein d'un conseil d'administration avec des représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics, de partenaires et d'individuels

Membres votants du conseil d'administration après l'AG 2025

Collège des individuels

Hubert Cade, Rémi Chambaud, Walter Chavanne (vice-président), Frédéric Debief, Emeline Gaudot, David Guérineau, Muriel Loriod-Bardi (présidente), Odile Patron (trésorière), Joël Prillard, Gérard Quété, Gérard Roussey, Jean-Marie Valdenaire

Collège des associations

Anthony Auxemery (Amis de la RNN lac de Remoray), Jean-Baptiste Gamberi (François Devaux - suppléant) (CPEPESC), André Linderme (FNE BFC), Bernard Marchiset (Ségolène Travichon - suppléante) (LPO), Florence Néret (Patrimoine et Environnement des Monts de Gy), Guy Pourchet (secrétaire) (Murs et murgers)

Collège de collectivités territoriales

Franck David (Département Jura), Karine François (PNR Ballons des Vosges), Géraldine Tissot-Truillard (PNR Haut-Jura), Stéphan Woynaroski (Stéphanie Modde - suppléante) (Région BFC)

Administrateurs de droit

Représentants du Conseil scientifique : Bernard Binetruy (Bruno Tissot - suppléant) et Philippe Binet
Représentants des salariés : Alice Buttin et Sandrine Morlot

Les administrateurs surlignés en bleu sont membres du Bureau (2025).

38 conservateurs bénévoles qui remplissent la mission essentielle de représenter le Conservatoire au niveau local et de réaliser la surveillance des sites dont ils ont la charge.

2 457 heures de bénévolat valorisées (réunions, conseils d'administration, chantiers nature et suivis naturalistes sur le terrain...)

28 spécialistes reconnus dans différentes disciplines qui constituent le conseil scientifique et technique commun avec le Conservatoire de Bourgogne.

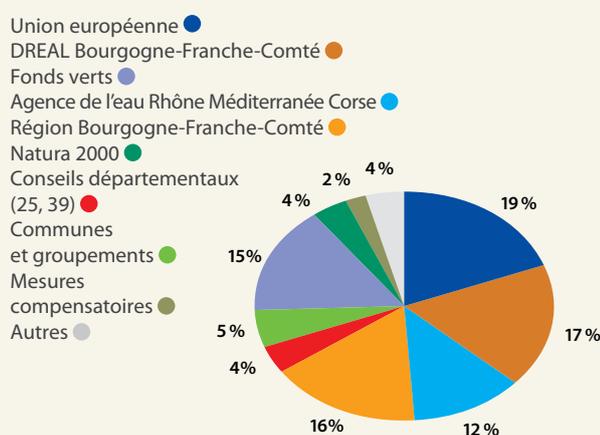


Le Conservatoire propose des formations naturalistes pour ses adhérents comme ici à Macornay (39) en avril 2024 sur les reptiles, avec un temps en salle puis des observations sur le terrain.

Bilan financier 2024

Répartition des subventions et prestations

2 911 328 €



42 salariés (pour un équivalent temps plein de 36,95)

Protéger

durablement les milieux naturels

7 nouveaux sites ont rejoint en 2024 le réseau préservé par le Conservatoire, **6 sites ont vu une extension de leur périmètre**. Ce sont ainsi **141 hectares supplémentaires** protégés en 2024, au travers de conventions de gestion ou d'acquisitions.

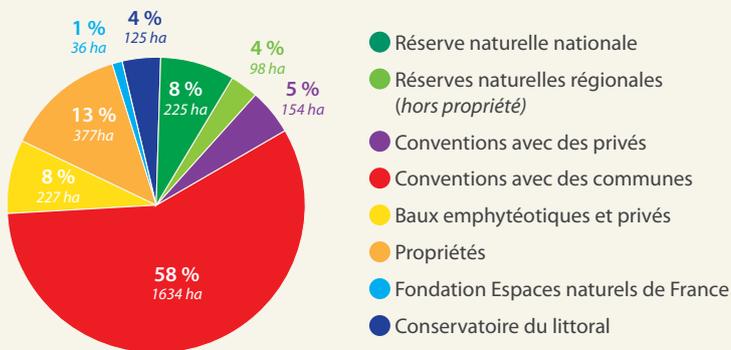
> Nouveaux sites

Dpt	Commune (s)	Entité cohérente de gestion (ECG)	Nom du site	Surface (ha)
25	Mandeure	site isolé	Côte de Champvermol	13,77
25	Baume-les-Dames, Silley-Bléfond	site isolé	Gorges de l'Audeux	29,92
25	Montgesoye	Pelouses du secteur Loue-Lison	La Pâture de Nuit	10,43
39	Sergenaux	site isolé	Champs Marcellin	12,39
70	Gourgeon	site isolé	Champ Caquelot	1,54
70	Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire	Tourbières des Mille étangs et de la dépression sous-vosgienne	Le Cigle	37,47
70	Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire	Tourbières des Mille étangs et de la dépression sous-vosgienne	Le Rond de Cigle	26,77

> Extension de périmètre

25 • Fonlison à **BOUJAILLES** (0,43 ha) • Derrière l'étang à **ROCHEJEAN** (1,16 ha) • Sous la bouloie à **BELMONT, CHAUX-LÈS-PASSAVANT** (0,98 ha) • Seigne Juan à **PASSONFONTAINE** (0,67 ha) • **39** • Sous la Roche à **LAMOURA** (1,64 ha) • **90** • Forêt de l'Envers à **ROUGEGOUTTE** (3,99 ha)

Répartition des surfaces par type de maîtrise foncière et d'usage



Sylvae : 44 hectares de vieilles forêts achetés en 2024 !

Dans le cadre du programme Sylvae, qui vise à acquérir des îlots de vieilles forêts ou des forêts dites « à haute valeur écologique » pour les laisser en libre évolution, le Conservatoire a acheté plusieurs parcelles en 2024. Dans le Jura, ce sont 12 ha de parcelles forestières de forêt alluviale à Sergenaux (39) au sein du site Natura 2000 de la Bresse Jurassienne, le long de la Dorme et près de 2 ha de forêts au Boulu à Lamoura qui ont été acquises. Dans le Doubs, à proximité de Baume-les-Dames, ce sont 10 parcelles de 30 ha qui ont été contractualisées fin décembre à Silley-Bléfond avec des propriétaires soucieux de préserver la biodiversité.



Entités cohérentes de gestion

Les sites gérés par le Conservatoire présentant des caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en Entités cohérentes de gestion.

○ Sites isolés

- 1 Pelouses de la Vallée du Doubs
- 2 Tourbières du Bassin de Passonfontaine
- 3 Tourbières du Plateau du Russey
- 4 Pelouses du secteur Loue - Lison
- 5 Milieux humides de la Haute Vallée du Doubs
- 6 Moliniaies du Premier Plateau du Doubs
- 7 Pelouses de corniche de la Reculée de Vers Cul
- 8 Coteaux de la Vallée de la Bienne
- 9 Tourbières et milieux associés des Sept Lacs
- 10 Pelouses sèches des Reculées et du Premier Plateau du Jura
- 11 Tourbières et milieux associés de la Combe du Lac
- 12 Tourbières et milieux associés du Plateau de Nozeroy
- 13 Etangs et mares de la Plaine Jurassienne
- 14 Tourbières et marais de Petite Montagne
- 15 Prairies de la Combe d'Ain
- 16 Moliniaies et pelouses marseuses du Pays de Champagnole
- 17 Tourbières de la Combe de la Joux Devant
- 18 Tourbières des Mille étangs et de la dépression sous-vosgienne
- 19 Pelouses sèches des Monts de Gy
- 20 Pelouses sèches du Plateau de Champlitte et de la Montagne de la Roche
- 21 Cultures à messicoles de Champlitte
- 22 Milieux alluviaux de la confluence Saône Lanterne
- 23 Forêts alluviales du Bassin de la Lanterne
- 24 Vallée de la Saône
- 25 Tourbières du plateau de Saint-Bresson
- 26 Pelouses sèches du second plateau du Doubs
- 27 Lac de Vouglans
- 28 Forêts des Piémonts vosgiens
- 29 Pelouses sèches du Revermont

La Commune de Ternuay-Melay-et-Saint-Hilaire (70), soucieuse de la préservation de son patrimoine naturel, a souhaité formaliser en 2024 un partenariat avec le Conservatoire sur deux sites : la tourbière du Cigle et celle du Rond de Cigle. La surface conventionnée, en partenariat avec l'Office national des forêts, représente plus de 64 ha (milieux tourbeux, landes et forêt) !



178

sites
gérés par le
Conservatoire
d'espaces naturels
de Franche-Comté
totalisant une
surface de

2 876 ha

sur 145
communes

T. de
Belfort
5 sites
40 ha

Haute-
Saône
63 sites
1037 ha

Doubs
42 sites
940 ha

Jura
68 sites
859 ha



Types de milieux

- tourbières et marais
- pelouses sèches
- mares et étangs
- forêts
- écosystèmes alluviaux
- cultures
- milieux naturels divers

- 1 Réserve naturelle nationale
- 4 Réserves naturelles régionales

Source : CENFC 2024 /
Fond : IGN, MNT / QGIS

0 10 20 km

les milieux naturels pour favoriser la biodiversité

En 2024, 96 sites ont fait l'objet d'opérations de gestion écologique

Les opérations de restauration

(réhabilitation de tourbières, réouverture de milieux, restauration de mares...)

17 chantiers de restauration dont **3** de travaux hydrologiques lourds



Dans le cadre du LIFE Climat tourbières du Jura, le Conservatoire a mené une opération de bouchage d'un drain sur le secteur tourbeux de la « Seigneurie », sur le site des 4 lacs (39) en 2024. Pour la mise en œuvre de ces travaux, le Conservatoire n'a pas fait appel, comme habituellement, à une entreprise spécialisée mais a travaillé en deux étapes, en collaboration avec deux partenaires : le lycée agricole de Montmorot pour du débroussaillage et le Parc naturel régional du Haut-Jura qui a développé des compétences en interne en formant l'un de ses salariés à la conduite de mini-pelle, suffisante ici pour ces « petits » travaux.

Les opérations d'entretien

(fauche, pâturage...)

25 opérations d'entretien sur des milieux humides ou des pelouses sèches hors pâturage

73 sites ayant accueilli un pâturage extensif permettant d'entretenir les milieux naturels avec **667 bovins, 943 ovins, 268 équins, caprins et asins**



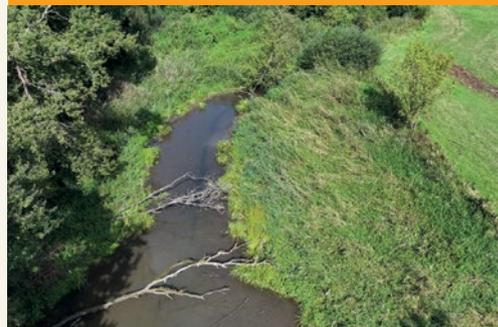
Depuis 2023, Ludivine Cordier fait pâturer ses ânes sur la pelouse de la Chaux à Étrabonne (25) pour entretenir le milieu et freiner la progression des ligneux. En parallèle, des travaux d'entretien et de débroussaillage ont lieu annuellement. Le Conservatoire est, depuis 2020, gestionnaire de ce site labellisé Espace naturel sensible par le Département du Doubs.

18 interventions pour la limitation ou l'éradication d'espèces exotiques envahissantes



La Vieille Saône se refait une jeunesse !

En septembre 2024, d'importants travaux ont été menés par l'EPTB Saône et Doubs et la Fédération de pêche de Haute-Saône, en partenariat avec le Conservatoire, à Autet (70). Financés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 du site « Vallée de la Saône », ces travaux permettront de reconnecter et de réalimenter en eau certains secteurs du bras mort de la Vieille Saône qui s'étaient envasés. La Vieille Saône constitue un enjeu majeur pour la préservation de certaines espèces car c'est le bras mort de la Saône le plus important sur le territoire haut-saônois. Outre leur intérêt pour la préservation de la flore des zones humides et de la faune piscicole, ces travaux contribueront à la réalimentation de la nappe alluviale, exploitée pour l'alimentation en eau potable, à la restauration du champ d'inondation de la Saône et à la limitation de l'atterrissement du bras mort.



Les plans de gestion

Des outils de diagnostic et de planification pour la préservation des milieux naturels

5 sites avec plans de gestion finalisés en 2024 concernant 10 sites

12 sites en cours de rédaction de plans de gestion concernant 36 sites

80% des sites (hors sites très récents) sont dotés d'un plan de gestion en cours de mise en œuvre ou en cours de rédaction. Parmi-ceux-ci, 88 % sont validés par le Conseil scientifique et technique des Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté.



Après le diagnostic en 2023, la seconde partie du plan de gestion des pelouses sèches de la vallée de la Loue (25) consacrée à la stratégie de gestion, a été rédigée en 2024. Ce réseau de pelouses calcicoles et marnicoles, composé de sept sites avec de l'amont vers l'aval les coteaux de Vuillafans-Echevannes, la Pâture de Nuit à Montgesoye, Colonne à Scey-Maisières, le Grand Mont à Epeugney, le Mont d'Or à Rurey, la Côte à Vorges-les-Pins et Sur Roche à Liesle, présente de très nombreux enjeux de conservation pour les habitats et espèces liés à ces milieux d'intérêt communautaires. Le programme d'actions sur dix ans vise leur conservation notamment au travers de la gestion pastorale mise en œuvre via les troupeaux itinérants du Conservatoire.

Les pelouses sèches de Gizia (39)

Suite à une convention signée en 2023 entre la Commune de Gizia, le Conservatoire a mené des travaux de débroussaillage et de pose de clôture l'hiver 2024 avec deux entreprises jurassiennes sur la pelouse sèche de Sur la Roche. Les ânes et génisses de La Ferme du Château sont ensuite arrivés pour pâturer et entretenir le site et pour y préserver la biodiversité présente.



Les partenaires de la gestion sur les sites

106 agriculteurs intervenant sur les sites du Conservatoire dans le cadre de leur activité agricole

48 baux ruraux à clauses environnementales

42 chantiers nature scolaires ou avec des bénévoles

16 interventions par des sous-traitants non agricoles



Les élèves de la Maison familiale et rurale des Fins les pieds dans l'eau pour entretenir le mare d'Esserval-Tartre (39).

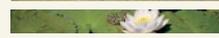


Des salariés des entreprises Diager et Monts & Terroirs lors d'un chantier nature sur le site des 4 lacs en octobre 2024.

Diversité des milieux naturels gérés



5 % divers • 9 sites



3 % écosystèmes aquatiques • 11 sites



7 % écosystèmes alluviaux • 13 sites



14 % forêts • 15 sites



23 % tourbières et bas-marais • 57 sites



48 % pelouses sèches • 71 sites

Connaitre

et comprendre notre patrimoine naturel pour mieux le protéger

Les inventaires et suivis scientifiques

145 inventaires et suivis scientifiques
menés sur **84** sites

28 études sur la fonctionnalité des milieux



Le protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières permet de caractériser et de suivre finement le fonctionnement des milieux forestiers, à travers une batterie de critères essentiels qui vont du diamètre des ligneux à l'importance de la régénération en passant par la disponibilité en bois mort. Il demande un effort d'échantillonnage conséquent et une vraie organisation, impliquant salariés et stagiaires ! Mission réussie en 2024 pour cette étape clé, avec le renouvellement du protocole sur la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25) et la construction d'un module adapté au cas particulier des boulaies tourbeuses sur la Réserve naturelle régionale de la Grande Pile (70), en partenariat avec la Réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan.



Les données naturalistes saisies dans les bases de données en 2024 (Lobelia, Faune BFC et Serena)

14 056 données naturalistes (faune, flore et fonge)

73 171 données issues de la base de la Réserve naturelle du ravin de Valbois ont été formatées et transmises pour intégration à la base régionale Sigogne.

La participation du Conservatoire aux plans de conservation

20 espèces de flore et **38** taxons d'insectes bénéficient d'un plan d'action ou de conservation.

De nombreux projets d'animation foncière sont en cours afin de préserver ces espèces.

Une nouvelle espèce surprise pour le quart nord-est de la France !

C'est au cours d'un suivi (sur les lézards verts !) sur la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy (39) qu'un drôle d'insecte *Megarhyssa perlata*, un géant de la taille d'une petite libellule a été observé ! Il s'agit d'un insecte de l'ordre des hyménoptères (même ordre que les abeilles, guêpes et fourmis), de la famille des *Ichneumonidae*. Il parasite les larves d'autres insectes. Ce qui laisse supposer la présence d'autres espèces fascinantes à découvrir puisqu'aucun des hôtes n'est connu de Mancy actuellement...

De nouvelles espèces pour les départements !

25

• L'AZURÉ DU SERPOLET a été découvert en juin 2024 à 1140 m d'altitude, lors d'inventaires réalisés sur les communaux des Verrières-de-Joux, l'un des plus grands sites (165 ha) gérés par le Conservatoire !



39

• Trois nouvelles espèces à forts enjeux ont pu être découvertes par nos naturalistes sur deux sites conservatoires du Jura : une rareté régionale, le LIPARIS DE LOESEL. Une petite orchidée très discrète quasi menacée à l'échelle européenne ; le CUIVRÉ DE LA BISTORTE, un magnifique papillon aux ailes violacées, en danger à l'échelle européenne ; le DAMIER DE LA SUCCISE, (ci-contre) un papillon exigeant, quasi menacé à l'échelle franc-comtoise.



70

• L'AGLAOPÉ DES HAIES ou zygène des épines (chenille ci-dessous) a été découverte le 3 mai 2024 sur les pelouses sèches de Champlitte. Cette espèce surtout méridionale était déjà connue dans le département voisin, la Côte-d'Or, mais n'avait jamais été observée en Franche-Comté !

• Première mention en Haute-Saône pour un tout petit papillon de nuit sur la commune de La Montagne : *MICROPTERIX AUREATELLA*, qui est une espèce paléarctique dont l'aire de répartition s'étend de l'ouest de la France jusqu'au Japon.



• Une nouvelle espèce de syrphé pour la Haute-Saône : *SPILOMYIA MANICATA*, espèce liée aux bois morts.



Valoriser

et permettre au plus grand nombre de découvrir les richesses de la nature

En 2024, 3 610 personnes sensibilisées
au travers de 150 activités nature

Sensibiliser

- 34 animations tous publics et organisation/participation à 16 évènementiels
- 48 animations scolaires
- 46 chantiers nature ou suivis avec bénévoles et scolaires
- 8 conférences et soirées projection
- 1 exposition photos grand format
- 1 projet régional de sensibilisation à destination d'un public privé d'accès à la nature



- 5 opérations nationales de sensibilisation relayées



Journée mondiale des zones humides, Fête de la nature, Fête des mares...

Aménager les sites

- Inauguration de l'aménagement du sentier d'interprétation du tour du lac des Rouges Truites et de sa tourbière (39)
- Travaux d'amélioration du sentier de découverte de l'Espace naturel sensible de l'étang de Barchet (25)
- Poursuite du projet d'interprétation de la pelouse sèche de Chez France et des Échelles de la mort à Charquemont (25)
- Lancement d'un projet d'interprétation de la pelouse sèche de la Raie aux Fins (25)
- Installation de panneaux d'entrée de sites



Informier

- 28 documents d'information et de sensibilisation réalisés et diffusés en 2024 et 11 newsletters « Brèves de Conservatoire »
- 1 vidéo
- 4 767 abonnés Facebook au 31 décembre 2024 (202 publications) et création d'un compte LinkedIn en octobre 2024 avec 445 abonnés au 31 décembre 2024
- 25 433 visites sur le site internet en 2024
- 98 articles de presse et 10 passages radio ou télé



Cyrille Parratte, technicien espaces naturels, et nos chevaux Koniks Polskis pâturant sur la pelouse du Grand Mont à Epeugney (25) lors de l'émission «Les 100 lieux qu'il faut voir» diffusée fin 2024 sur France 5.

Immersion pour les personnes privées de nature

Tout le monde a le droit de profiter des bienfaits de la nature... Mais comment faire quand il nous est impossible d'y accéder ? Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ont réalisé un dispositif d'animations en intérieur pour les publics dits « empêchés », qui s'appuie sur l'immersion sensorielle à travers les milieux naturels de la région. Vidéos avec images de drones, diffusion d'odeurs, objets naturels à manipuler et paysages sonores sont ainsi complétés d'une voix off qui ponctue le « voyage ». Après plusieurs années de réalisation, tests et réajustements, l'outil finalisé a navigué à travers la région avec les animatrices des Conservatoires.



Accompagner

les acteurs pour une gestion durable du territoire

Les Réserves naturelles



Quelques temps forts dans les Réserves naturelles en 2024

- En 2024, l'accent a été mis sur la forêt sur la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25) avec notamment la poursuite du 2^e cycle de remesure du Protocole de suivi dendrologique des réserves forestières. En complément, la Réserve a intégré l'Observatoire des forêts comtoises. Piloté par l'Université de Franche-Comté, il a pour objectifs de documenter et de suivre, sur le long terme, le dépérissement forestier et ses conséquences à l'échelle régionale.
- Sur la Réserve naturelle régionale de la tourbière de la Grande Pile (70), a débuté en 2024 une campagne d'équipement pour le suivi du niveau d'eau, pour évaluer les impacts de la gestion et suivre les effets des modifications du climat sur le long terme.
- Outre des animations pour les scolaires et les habitants, des suivis d'espèces patrimoniales (damier de la succise, ophioglosse langue de serpent, cordulegastre bidenté) ont été mis en place sur la Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay (70) en 2024.
- Inventaires des lichens des parois rocheuses de la Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy (39) avec de belles découvertes !
- Poursuite du pâturage avec le nouveau troupeau de chèvres, accompagné de patous, et test avec 4 ânes supplémentaires, sur la Réserve naturelle régionale du crêt des Roches (25), et lancement de l'inventaire reptiles.



Un champignon, parasite d'un lichen, a été observé, pour la 3e fois en France, sur la côte de Mancy. Le lichenologue réalisant l'inventaire sur la falaise a été accompagné de deux grimpeurs.



Accompagnement de la politique Natura 2000

Le Conservatoire est animateur technique de 2 sites Natura 2000



« Pelouses de Champlitte et étang de Theuley-lès-Vars » (70), « Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine (70) », pour le compte des collectivités opératrices. • Mise en œuvre de 5 contrats Natura 2000 en 2024, dont 4 contrats pour le pâturage du troupeau conservatoire dans la vallée de la Loue (25).



Accompagnement des territoires :

- Politique Espaces naturels sensibles des Départements du Doubs et du Jura, avec des appuis techniques et scientifiques
- Collectivités locales comme par exemple les Villes et les Communautés d'agglomération de Besançon et de Belfort...
- Accompagnement des collectivités engagées dans les Atlas de la biodiversité : en 2024, le Conservatoire a accompagné 119 communes sur les 3 territoires alors engagés dans un ABC avec le Conservatoire et ses partenaires : les Communautés de communes du Val de Gray et du Val d'Amour et la Communauté d'agglomération du Grand Dole.



Le Conservatoire accompagne le Département du Doubs pour la préservation de l'Espace naturel sensible « Les Vignes » à Tarcenay-Foucherans (25). En octobre, les participants d'un chantier d'automne ont eu la chance d'être aidés pour le débardage d'une quarantaine de troncs de pins sylvestres, par Homélie, une belle jument comtoise âgée de 7 ans, et par ses meneurs Gilbert, Mathieu et Christophe, habitants du village et propriétaire du cheval.

Réserve naturelle de la tourbière de la Grande Pile : réouverture d'archives naturelles

En 2024, presque 50 ans après avoir livré ses premiers secrets à la communauté scientifique et plus de 30 ans après la dernière campagne en date, la tourbière de la Grande Pile (Saint-Germain, 70) a de nouveau ouvert ses exceptionnelles entrailles multimillénaires à une équipe de chercheurs des universités de Franche-Comté et d'Aix-Marseille. Ce nouveau forage de 15 mètres de profondeur a été réalisé avec un matériel léger adapté et toutes les précautions nécessaires pour ne pas détruire ou perturber les milieux de la Réserve naturelle régionale. Les carottes recueillies vont permettre d'appliquer toute une série d'analyses sur une nouvelle séquence sédimentaire de plus de 110 000 ans, remontant au-delà de la dernière glaciation. Les techniques modernes, comme l'extraction de l'ADN environnemental (et bien d'autres !), apporteront à n'en pas douter leur lot de passionnantes nouvelles découvertes sur l'histoire de notre climat et de notre environnement.

Animer

des programmes régionaux et des réseaux

Les programmes régionaux en 2024

Le Pôle MILIEUX HUMIDES de Bourgogne-Franche-Comté



- Réseau d'acteurs : **5** newsletters + **2** journées d'échanges techniques
- Administration de la Base de données milieux humides (avec **7 801 ha** de nouveaux milieux humides diffusés sur Sigogne en 2024)

- Appui aux stratégies d'intervention de **25** projets de territoire et utilisation de l'outil d'aide à la priorisation pour **7** projets.
- **21** assistances techniques auprès de particuliers, de collectivités locales ou d'autres gestionnaires d'espaces naturels en Franche-Comté. Publication d'une liste de prestataires, d'un bail rural à clauses environnementales type et d'un CCT type de travaux.
- Appui à la sensibilisation et la valorisation : publication de la **7^e** lettre Mille lieux humides.



« Et si... les milieux humides pouvaient parler ? Le manifeste des mal-aimés », une exposition régionale

Dans le cadre du Pôle milieux humides, les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté ont souhaité donner la parole aux milieux humides de la région à travers une exposition originale. Par une scénographie inédite et sensorielle, cette exposition déconstruit les idées reçues véhiculées à leur sujet, grâce à des totems interactifs sollicitant la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher. Cet outil est destiné à circuler sur le territoire et s'adresse aux citoyens, élus, acteurs locaux...

Le plan d'actions en faveur des TOURBIÈRES de Franche-Comté

- **44** tourbières nouvellement inventoriées
- publication de fiches communales
- montage d'un Life tourbières des Vosges
- réalisation d'un kamishibai sur les tourbières
- **4** formations organisées



Le réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté animent un réseau régional permettant aux partenaires techniques d'échanger des retours d'expérience sur des problématiques communes sur la gestion des milieux naturels. Ils ont publié notamment dans ce cadre **1** numéro de l'Azuré, revue du réseau régional des gestionnaires des réserves naturelles et des Conservatoires d'espaces naturels et ont travaillé à la préfiguration de la stratégie « espèces exotiques envahissantes ».

Le programme d'actions en faveur des PELOUSES ET LANDES de Bourgogne-Franche-Comté



- Administration de la base de données régionale (**5 987 ha** de nouvelles données)
- Publication de guide de saisie des données
- Publication d'**1** plaquette de sensibilisation
- Réalisation et accompagnement de **2** inventaires de pelouses sèches
- **5** assistances techniques
- Phase 2 de l'inventaire des affleurements rocheux du Doubs

LIFE Climat tourbières du Jura



Pas moins de **170** gestionnaires, scientifiques et experts des tourbières, de **9** nationalités différentes, se sont retrouvés à Bois d'Amont (39) du 15 au 17 mai 2024 à l'occasion d'un colloque organisé par les équipes du programme européen **Life Climat tourbières du Jura**. Chercheurs et spécialistes ont partagé leurs expériences respectives, en salle et sur le terrain, autour de la connaissance et la réhabilitation fonctionnelle des tourbières montagnardes, et plus globalement sur les actions qu'il est possible de mettre en place pour limiter leur dégradation et leur impact sur le changement climatique.



Clap de fin pour le Life NaturArmy



Les Conservatoires d'espaces naturels en action dans les camps militaires, ça vous étonne ? Ces camps occupent pourtant en France de grandes étendues de nature accueillant une biodiversité remarquable.

Des partenariats se sont mis en place avec le ministère des Armées afin de préserver ces terrains, notamment dans le cadre de programmes européens Life, dont le Life NaturArmy piloté par le ministère avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Le Conservatoire de Franche-Comté y a participé en 2023-2024 en menant un diagnostic environnemental sur le camp militaire de Valdahon (25). Ce Life se terminait en 2024 mais les actions continuent ! Une convention de gestion a été signée en octobre 2024 avec le 13^e Régiment du génie de Valdahon pour que le Conservatoire poursuive son diagnostic et propose des actions pour préserver les 3 600 ha du camp militaire au riche patrimoine naturel !



- 1 Acquisition par le Conservatoire d'une parcelle d'1,5 ha sur les pelouses sèches des Charmes à Gourgeon (70) grâce aux dons et adhésions, pour préserver notamment la pie-grèche écorcheur et de nombreuses orchidées comme l'orchis bouffon. C'est aussi une belle opportunité pour initier une démarche d'animation foncière sur ce site qui vient compléter le réseau de la quinzaine de pelouses sèches du plateau de Champlitte et de la Montagne de la Roche préservées par le Conservatoire.
- 2 Signature en avril 2024 avec le groupe Bel d'un partenariat avec le Conservatoire et les Epage Haut-Doubs Haute-Loue et Doubs Dessoubre ayant pour ambition la réhabilitation de 40 tourbières du massif du Jura lors des 6 prochaines années. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie climat et biodiversité du groupe Bel visant à réduire drastiquement ses émissions de carbone sur toute sa chaîne de valeur, en lien avec la trajectoire de l'accord de Paris.
- 3 Temps fort pour les adhérents du Conservatoire en Haute-Saône, du côté de Fleurey-lès-Faverney, accueilli par Benjamin Lallement, agriculteur partenaire, qui a présenté avec passion son activité d'élevage de chevaux et de production de savons au lait de jument, suivi d'une initiation à la botanique.



Les partenaires

Les actions menées par le Conservatoire sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que grâce à la collaboration et à l'aide de nombreux partenaires, dont :



Adhérer, c'est déjà agir, rejoignez-nous !

Adhérer au Conservatoire, c'est nous encourager dans nos actions de protection du patrimoine naturel de Franche-Comté. Votre soutien est très important ! Vous témoignez que les citoyens s'impliquent à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité. Il est aussi possible d'adhérer en famille !



Le Conservatoire est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels

Directrice de publication : Muriel Loriod-Bardi

Rédaction : CEN Franche-Comté • Mise en page : CEN Franche-Comté

Photos : CEN Franche-Comté > A. Viguier, F. Ravenot, G. Doucet, B. Cotte, M. Crouvezier, A. Buttin, C. Henniaux, H. Bourque, L. Ferriot, A. Chevalier, E. Bunod, N. Pettini, D. Malécot, L. Bettinelli, C. Curlier, G. Halliez • Autre : L. Bediot, P.&L. Droguey, S. Vella, S. Vincent, C. Desjardins, R. Ravagnani, O. Lavoustet, Epage Doubs Dessoubre

Dépôt légal : août 2025 / N° ISSN 2119-3576 / Imprimé sur papier recyclé avec chaîne graphique compensée carbone par L'Imprimeur Simon à Ornans (25).

Photos de couverture : Vieilles forêts des Gorges de l'Audeux à Silley-Bléfond (25) (N. Pettini), Pédiculaire des bois (M. Mazuy), Zygène de la petite coronille (L. Ferriot)

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Franche-Comté**

Document réalisé avec le soutien financier de :

www.cen-franche-comte.org • Suivez-nous sur  

- Maison de l'environnement
4 chemin du Fort de Bregille - 25000 Besançon
03 81 53 04 20 • contact@cen-franche-comte.org
- Antenne Poligny
49 grande rue - 39800 Poligny

